

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

Acheteur négociateur F/H

Type de contrat	Niveau d'études
CDI	Bac + 5 (MASTER - DEA - DESS - ING) ou équivalent
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
10/03/2027	-
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
ACHATS	Variable
Rémunération	Avantages liés au poste
Selon expérience mensuel net Selon expérience annuel brut (selon expérience)	RTT Proximité transports en commun Parking voiture
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Oui

Descriptif de l'organisation

La direction générale de l'armement (DGA) recrute 3 acheteurs.

Pour mieux connaître la DGA, cliquer sur les liens ci-dessous :

<https://youtu.be/UPNXTviISEA?si=Pyts0Q2072-pruXe>

https://youtu.be/SBSge82WVoQ?si=Dj4-NFNNk_9vlyxX

L'acheteur négociateur travaillera au profit de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) qui relève du chef d'état-major de l'armée de terre, en charge de garantir la mise à disposition des équipements en service nécessaires aux forces et d'assurer le maintien du potentiel des parcs de matériels qu'il gère.

Dans cette structure, la division des contrats apporte l'expertise « marchés publics », propose la définition de la politique d'achat, passe les marchés relatifs au maintien en condition opérationnelle (MCO) des matériels et systèmes terrestres ainsi que l'acquisition de matériels.

Descriptif des missions

L'acheteur négociateur, au sein du bureau des marchés de la division des contrats, œuvre dans le cadre d'un binôme acheteur-prescripteur ou au bénéfice de l'officier de pilotage du soutien (OPS) au sein d'équipes de maintenance intégrées (EMI).

L'enjeu de votre activité d'acheteur est :

1/ ASSURER LA PERFORMANCE DE L'ACHAT :

- par l'application des directives reçues en matière de politique d'achat ;
- par l'analyse des besoins exprimés par le prescripteur,
- par l'estimation du coût de l'acquisition, notamment, par la connaissance du marché des fournisseurs ;
- par l'analyse économique et financière des propositions ;
- par la conduite de la négociation ;
- par les propositions d'ingénierie du contrat (définition et articulation des clauses contractuelles essentielles) ;
- par la gestion administrative de la procédure (AAPC, rédaction CCAP, consultation, dépouillement des offres, rédaction des rapports de présentation ...) ;
- par la contribution à des activités d'intérêt général pilotées par la fonction achat ;
- par la passation d'actes additionnels.
- par l'animation du binôme acheteur prescripteur.

2/ CONTRIBUER A LA QUALITE JURIDIQUE DE L'ACTE :

- par le respect des dispositions réglementaires ;
- en recherchant l'optimisation des clauses juridiques ;
- en se tenant informé de l'évolution de la réglementation.

3/ ASSURER, LE CAS ECHEANT, LE SUIVI DE L'EXECUTION DES ACTES, ce qui comprend :

- le suivi des plans d'acquisition ;
- la contribution à l'instruction des demandes de report de délais ;
- la participation aux avis sur les demandes d'exonération de pénalités ;
- la participation aux réunions d'avancement ;
- le contrôle du respect des clauses du contrat.

4/ CONTRIBUER A LA MAITRISE DES COUTS ET DES DELAIS :

- par la négociation financière ;
- par l'optimisation des clauses financières des contrats ;
- par la tenue des objectifs en matière de délais.

Profil recherché

Vous maîtrisez le domaine de la réglementation des marchés publics et la rédaction administrative.

Vous êtes bien organisé et êtes à l'aise avec la prise de décision, la conduite de réunion, le travail d'analyse du tissu industriel et la négociation de l'achat.

Vous avez le sens de l'analyse, de la synthèse et une appétence pour l'animation d'équipe.

Vous souhaitez évoluer dans un cadre bienveillant et de haut niveau.

Adressez-nous votre CV ainsi qu'un scan de vos diplômes.

Process de recrutement

Le poste pouvant nécessiter d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation, conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du Code de la défense et de l'IGI n°1300 du 09 août 2021.